

## Conseil d'école élémentaire du mardi 13 juin 2017

Personnes présentes : Mr Morel, **enseignant directeur**, Mmes Liatard, Soja, Verjus, Mangin, Corbin, Kubanowski **enseignantes**, Mme Mérino **déléguée départementale de l'Education Nationale** (arrivée à 18h57), Mme Guégaden **adjointe aux affaires scolaires mairie d'Héricy**, Mr Lemire, **adjoint mairie d'Héricy**, Mmes Roche, Esteves, Bonin, Fouché, Bray **représentantes ALPEH titulaires**, Mr Torres **représentant ALPEH titulaire**, Mme Guidez **représentante ALPEH suppléante**, Mmes Poupard et Ferran **bénévoles de l'association le Tremplin**.

Personnes invitées, absentes excusées : Mme Mangin enseignante, Mme Bouchut, inspectrice de la circonscription Melun Seine et Loing, Mme Bouchet-Bellecourt, maire d'Héricy.

La séance commence à 18h10. Mme Bray est secrétaire de séance.

### 1) Le tremplin : association bénévole d'aide aux devoirs

L'association existe depuis 15 ans environ et a pour mission le soutien scolaire après la classe et l'aide aux devoirs. L'enfant est suivi par un adulte. Actuellement, il y a 6 bénévoles dont des mamans et des retraités. Cette année, un enfant est suivi par l'association en élémentaire ainsi que deux au collège. Le tremplin reçoit une subvention de 200€ par an de la mairie pour l'achat de stylos, cahiers, livres et différents supports. Le centre distribue le goûter aux enfants.

En fonction des disponibilités des bénévoles, les enfants ont la possibilité d'être suivis le lundi, mardi, jeudi ou vendredi jusqu'à 18h dans la bibliothèque ou la salle annexe de l'école.

Au niveau de la procédure, les enseignants contactent le tremplin face à un enfant en difficultés, suite à cet entretien avec la personne qui serait susceptible de s'occuper de l'élève, l'enseignant envoie un courrier aux parents pour leur signifier la possibilité de ce suivi pour aider leur enfant. Avec l'accord des parents, le soutien peut alors commencer. Les enseignants précisent qu'il y a eu des propositions mais des refus de certains parents.

Le tremplin précise que l'aide peut débiter dès le CP.

L'association sera présente au forum des associations. Le soutien se met en place à partir d'octobre.

### 2) Point travaux

- Les stores ont été accrochés pour la classe de Mme Corbin. (remerciements à l'association Les petites mains et les doigts de fée pour la couture)
- Les stores dans la classe de Mme Soja ont été installés.
- Deux verrous ont été posés dans l'ancien bâtiment
- Filmage des fenêtres de l'école élémentaire
- Il est signalé par l'ALPEH et l'école le problème du système de fermeture de la porte ainsi que celle de la porte de sortie secours côté mairie qui devrait fonctionner avec un système de barres anti-paniques. Ce point a été signalé à plusieurs reprises lors des conseils d'école précédents en insistant sur la sécurité avec un système adéquat. M Lemire va examiner la situation.
- Il est redemandé également la possibilité d'avoir un visiophone.
- La classe de Mme Mangin est équipée d'un nouveau vidéoprojecteur, l'ancien étant défectueux.
- Mme Corbin n'a pas eu le logiciel Adobe, elle s'est débrouillée autrement.
- Il persiste le problème de protection des mots de passe et de contrôle parental sur les ordinateurs. Le prestataire actuel TNS (régulièrement joint par M. Morel), ne semble pas satisfaire, il serait peut-être souhaitable de faire appel à un nouveau prestataire, compte-tenu de l'importance de veiller à la sécurité sur cet outil. L'ALPEH insiste sur le besoin de surveillance, des enfants ayant eu accès à des jeux sur internet : les enfants doivent aller sur les ordinateurs en présence d'un adulte. Il est question de limiter, tant que la sécurité n'est pas assurée, l'accès aux ordinateurs par rapport à Internet. Il est soulevé également la possibilité d'avoir un renouvellement du parc informatique face à du matériel vieillissant. Des tablettes numériques pourraient être intéressantes avec des applications bien spécifiques.

### 3) Sécurité aux abords des écoles (passage piéton)

Le policier municipal a été sollicité en maternelle pour les sorties à 16h20. Il est demandé par l'ALPEH si celui-ci ne pourrait pas assurer les arrivées et les sorties d'école aux différents moments de la journée. La mairie va étudier la question avec Samuel. Il est également évoqué la possibilité de mettre en place un pédibus mais cette question sera davantage développée lors du prochain comité petite enfance.

Il est également rappelé que le grillage autour de l'école doit être respecté et que les enfants ne doivent pas se trouver sur le promontoire. Merci aux parents de veiller à rappeler les consignes à leurs enfants. Un panneau d'interdiction pourrait être apposé.

Il est signifié le problème récurrent de l'horloge qui se décale régulièrement. M Morel va prendre contact avec les services techniques.

### 4) Étude du soir

L'étude s'arrête le 29 juin. Il va y avoir une préinscription pour la rentrée prochaine via un courrier. La reprise de l'étude s'effectuera le 11 septembre. Il est demandé par l'ALPEH la possibilité de moduler le règlement afin de ne pas payer l'étude en cas d'absences prévues à l'avance (un délai d'une semaine est proposé) et avec justificatif à l'appui. La mairie va y réfléchir.

### 5) Effectifs

L'école est toujours sous la décision d'une fermeture définitive de classe. La décision finale aura lieu de la part de l'administration le 26 juin avec les syndicats et l'inspectrice d'académie. A la date d'aujourd'hui, le nombre d'élèves est de 138 avec 16 CP, 28 CE1, 28 CE2, 29 CM1 et 37 CM2. Compte-tenu de ces effectifs, 3 options possibles : maintien de la classe, fermeture définitive ou comptage à la rentrée. La pétition effectuée par l'ALPEH sera donnée directement au syndicat.

M Morel précise qu'il a été indiqué à la hiérarchie et au syndicat le nombre de remontées d'informations préoccupantes à savoir 3 pour délaissement de mineur ou carence éducative, les 19 équipes éducatives pour 14 élèves (7 en cycle 2 et 7 en cycle 3), la présence d'un enfant en situation de handicap qui sera en CM1 à la rentrée prochaine avec AVS et un autre enfant en CP.

Il y a eu également 4 remontées d'incidents scolaires pour 3 enfants.

Si les familles d'enfants arrivant en CP à la rentrée prochaine, souhaitent visiter l'école, ils doivent contacter M Morel. Un certain nombre de familles n'en n'ont pas exprimé le besoin du fait de la liaison régulière réalisée tout au long de l'année entre la GS et le CP.

Il est indiqué à l'équipe enseignante que certaines familles expriment qu'il n'y a pas assez d'assez d'anglais à l'école. Celle-ci précise qu'elle est tenue d'assurer 1h30 d'anglais par semaine.

### 6) Conseil d'école /collège du 6 juin dernier

22 CM2 vont en 6<sup>ème</sup> à Couperin, un dans le privé, un part à l'étranger et un autre en EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Il y aura 4 classes de 6<sup>ème</sup> à Couperin à la rentrée. Lors de ce conseil, sont remis au directeur les dossiers d'inscription. L'ALPEH demande s'il serait possible de communiquer aux parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup> l'ensemble des informations sur la procédure d'inscription, les pièces à fournir, les modalités pour le bus...M Morel précise qu'il transmet le calendrier Affelnet aux familles. Il faudrait donc compléter en rajoutant les indications pour le transport.

#### 7) Semaine de 4 jours ou 4 jours et demi pour la rentrée 2017/2018

Le décret précisant la possibilité de retour ou non à 4 jours paraîtra aux alentours du 20 juin. La majorité de l'équipe pédagogique de l'élémentaire (moins une personne) opte pour le maintien à la semaine de 4 jours et demi si les NAP sont conservés. Les enseignants font remonter le fait que pédagogiquement le travail est productif le mercredi matin pour l'élémentaire.

La mairie précise que pour 2017-2018, les NAP seront encore gratuites.

Le problème réside dans le fait que les deux écoles ne sont pas d'accord, la maternelle souhaitant un retour à la semaine de 4 jours.

Certaines informations restent encore floues d'ailleurs sur ce retour à 4 jours.

L'ALPEH souhaite que la décision et le positionnement sur ce sujet viennent des enseignants qui sont en contact direct avec les enfants et peuvent juger de la pertinence au niveau pédagogique de la poursuite de la semaine à 4 jours et demi. En revanche, l'ALPEH exprime le souhait d'une décision commune pour les 2 écoles.

Mme Guégaden trouve la situation complexe et souhaiterait également un consensus entre les 2 écoles.

Il y aura donc, un conseil d'école extraordinaire le mardi 27 juin pour faire un choix en présence des deux écoles, de la mairie et des parents d'élèves, chacun espérant avoir plus d'informations officielles à cette date.

#### 8) Rentrée scolaire prochaine : accueil des enfants et liste des fournitures.

La répartition des élèves dans les classes sera effectuée après le 26 juin.

Suite au plan Vigipirate, il est décidé par l'ensemble des personnes présentes que seuls les élèves de CP et leurs parents pourront entrer dans la cour de récréation à 8h20 afin d'effectuer leur rentrée sereinement. A 8h30, seuls les élèves du CE1 au CM2 entreront dans l'école.

Un café de rentrée sera offert aux parents de maternelle et d'élémentaire ce jour, sur le clos.

#### 9) Nouveau livret scolaire/ bilan de fin de cycle

Le livret scolaire sera encore en support papier, celui de la période 2 sera remis le 26 juin. Un bilan de fin de cycle 2 sera également donné pour les élèves de CE2. Une version papier ( 2 périodes de l'année scolaire ) est transmise également au collège pour les élèves de CM2.

#### 10) Transmission du compte-rendu

Il faut veiller à ce que le compte-rendu soit au format PDF pour une meilleure lecture de chacun.

L'ALPEH demande s'il serait possible de proposer à chaque conseil un secrétaire adjoint afin que tous les partenaires (école, mairie et parents d'élèves) puissent avoir accès à la relecture avant diffusion. Ceci permettrait de vérifier que tous les points ont bien été spécifiés et éviter les oublis.

Mr Morel donne son accord en précisant qu'il est indispensable de se donner un délai bref des retours (environ une semaine). Il rappelle toutefois les textes officiels : le PV d'un conseil d'école comporte deux signatures, à savoir, celle du secrétaire de séance et celle du directeur.

#### 11) Absences des enseignants / informations aux familles

Plusieurs enseignants ont été absents ces dernières semaines. Il est demandé si la mairie pourrait avoir une souplesse par rapport à la cantine à ce propos. (Possible avant 48h). M Morel précise que les remplaçants peuvent arriver tardivement dans la journée. L'ALPEH demande (hors maladie) la possibilité d'indiquer l'absence des enseignants si possible avant 48h afin de faciliter l'organisation des familles. Il est demandé également la possibilité de faire un roulement entre les élèves en cas d'absence de plusieurs enseignants entre les enfants assis correctement sur une chaise et les enfants assis par terre.

#### 12) Point mairie

Le contrat sur le copieur de l'école avec le prestataire cesse fin juin. Celui-ci ne sera pas reconduit. Si le copieur tombe en panne, les frais sont à la charge de la commune. La mairie va étudier les possibles.

Il est constaté des coûts qui peuvent paraître exorbitants pour le prestataire transport compte-tenu de la distance. Par exemple Héricy- Fontainebleau 444€ pour le bus. Il s'agit de se questionner sur la faisabilité d'un forfait de même que pour les trajets piscine afin de réduire les coûts.

La mairie demande le détail du coût de l'achat des manuels scolaires en maths et en français pour la rentrée prochaine.

#### 13) Les rencontres USEP

Les enseignants sont satisfaits de ces rencontres. Seul bémol, des dates de rencontre qui peuvent parfois être connues tardivement dans le calendrier et peuvent se télescoper avec d'autres sorties. L'organisation est satisfaisante.

#### 14) Classe découverte deux classes

Mme Mangin et Mme Liatard envisagent d'effectuer une classe découverte sur 3 jours sur un coût entre 200 et 250€. Une participation de la mairie et de l'ALPEH est envisagée.

#### 15) Projet ALPEH 2017/2018

L'ALPEH souhaite évoquer les différentes actions prévues pour l'association l'an prochain afin d'anticiper les éventuelles actions qui pourraient être menées avec l'école.

Pour 2017-2018 : la vente de chocolats Initiative Saveur (pour tous les enfants de l'école ou au sein unique de l'association), la participation au Noël d'Héricy, une soirée festive, la journée des enfants...

Les présidents des différentes associations d'Héricy se rencontrent prochainement pour caler les dates des événements de chaque association. La possibilité d'effectuer la journée des enfants un vendredi soir est évoquée afin que l'école élémentaire puisse participer à ce beau moment. Mais ceci doit se décider entre les différents partenaires.

#### 16) Partenariat 11 novembre et 8 mai

La mairie souhaite une participation de l'école élémentaire notamment les élèves de CM1 et CM2 pour ces deux dates à travers des lectures ou des chants. M. Morel précise que c'est déjà le cas pour le 11 novembre.

M Morel remercie l'ensemble des partenaires pour l'année scolaire écoulée.

Fin du conseil à 20h30

Le directeur,  
JC Morel

La secrétaire de séance,  
D. Bray.